

PROPOLIS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue Propolis est constituée par la propolis, substance récoltée dans les ruches d'*Apis mellifica* L.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Les abeilles récoltent sur les bourgeons et l'écorce de nombreux arbres une substance résineuse qu'elles mélangent avec de la cire pour créer la propolis et qu'elles utilisent pour boucher, consolider, climatiser et aseptiser la ruche.

La propolis est une substance résineuse d'aspect hétérogène, solide et friable à froid, devenant molle au-dessus de 30 °C. Elle fond vers 60-70 °C.

Sa couleur est très variable : du jaune clair au noir en passant par tous les intermédiaires de brun.

Elle possède une odeur aromatique qui varie selon la provenance : en général, odeur de miel, de cire à laquelle s'ajoute selon l'origine celle des bourgeons visités.

IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère de Propolis est préparée à la teneur en éthanol de 90 pour cent V/V, à partir de la propolis, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur brun ambré à brun-rouge.

IDENTIFICATION

A. À 1 mL de la teinture mère de Propolis, ajoutez 1 mL d'eau R. Il se produit un trouble laiteux.

B. À 1 mL de la teinture mère de Propolis, ajoutez 1 mL d'eau R et 0,1 mL de la *solution de chlorure ferrique R1*. Il apparaît une coloration marron très foncé.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 85,0 pour cent V/V à 95,0 pour cent V/V.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 4,0 pour cent *m/m*.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques au gel de silice G R.

Solution à examiner. Teinture mère de Propolis à examiner.

Solution témoin (a). Dissolvez 10 mg d'*acide caféique R* dans l'*éthanol à 96 pour cent R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Solution témoin (b). Dissolvez 10 mg de *chrysine R* dans l'*éthanol à 96 pour cent R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes de 10 mm, 5 µL de la solution à examiner et 10 µL de chacune des solutions témoins. Développez sur un parcours de 15 cm avec la phase supérieure d'un mélange de 10 volumes d'*acide acétique dilué R*, de 50 volumes d'*éther R* et de 50 volumes de *toluène R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence bleue de R_f voisin de 0,20 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a) et une bande de fluorescence brun-violet foncé de R_f voisin de 0,55 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b). Il présente également une bande de fluorescence jaune-vert de R_f voisin de 0,10, 2 bandes de fluorescence bleue de R_f voisin 0,35 et 0,40, une bande de fluorescence jaune-vert de R_f voisin de 0,60 et une bande de fluorescence bleue de R_f voisin de 0,65. Pulvérisez une *solution de diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence verte de R_f voisin de 0,20 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a) et une bande de fluorescence jaune de R_f voisin de 0,55 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b). Il présente également une bande de fluorescence verte de R_f voisin de 0,10 et une bande de fluorescence vert-jaune de R_f voisin de 0,40.

Procédez à une deuxième chromatographie. Déposez 5 µL de la solution à examiner. Développez dans les mêmes conditions. Pulvérisez une solution d'*acide phosphomolybdique R* à 10 pour cent *m/V* dans la solution d'*aldéhyde anisique R* et chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme présente une bande bleue de R_f voisin de 0,20, 3 à 4 bandes bleues de R_f compris entre 0,35 et 0,55, une bande rose de R_f voisin de 0,60, une bande bleue surmontée d'une bande rose de R_f voisin de 0,65 et une bande rose de R_f voisin de 0,75.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.